



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H.E. MR STEVEN A. LOYATUM
AMBASSADOR OF THE REPUBLIC OF KENYA TO THE HOLY SEE***

Thursday, 23 May 1996

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Je suis heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Kenya près le Saint-Siège. Je vous remercie des salutations que vous me transmettez de la part de votre Président, S.E. M. Daniel Toroitich arap Moi, du gouvernement et du peuple du Kenya, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes salutations et l'assurance de mes prières pour le progrès, la paix et la prospérité de votre nation.

Votre présence ici aujourd'hui ravive en moi le souvenir de ma visite pastorale de l'an dernier à Nairobi: ainsi que vous l'avez aimablement remarqué c'était la troisième fois que la Divine Providence m'accordait l'occasion de visiter le Kenya. Je me souviens de la grande joie et de l'enthousiasme qui régnaient, de l'amabilité qui m'a été réservée et de la vitalité spirituelle des fidèles catholiques. Le but de ce voyage était de célébrer l'Assemblée spéciale pour l'Afrique du Synode des Évêques, qui a réaffirmé l'engagement de l'Église catholique à sa mission religieuse et humanitaire sur votre continent.

2. Comme vous l'avez souligné, diverses parties d'Afrique sont malheureusement encore le théâtre de situations de conflits et de violences qui provoquent la mort et l'extermination d'innombrables personnes, dont des femmes, des enfants et les membres les plus vulnérables de la société. Votre pays a été engagé – et continue de l'être – dans les efforts remarquables de paix déployés dans les pays voisins touchés par les conflits et la guerre civile. De plus, dans le monde actuel, les nations africaines luttent afin de s'organiser sur des bases économiques et sociales

plus solides. La Communauté internationale a le devoir de soutenir ces efforts, consciente du fait qu'une solidarité internationale efficace est essentielle si l'on veut garantir une paix et une harmonie durables pour toute la famille humaine.

Au nom de notre humanité commune, la Communauté internationale ne peut ignorer les appels des nations en voie de développement qui doivent affronter les graves défis de la malnutrition, d'une baisse généralisée du niveau de vie, de moyens insuffisants pour éduquer les jeunes, d'une absence de système de santé de base, de la propagation du SIDA, du poids souvent insurmontable de la dette internationale, de l'horreur des guerres fratricides fomentées par un trafic d'armes sans scrupules, du spectacle honteux de personnes déplacées et réfugiées. Ce ne sont là que quelques-uns des domaines où une intervention s'impose d'urgence.

Il est important de ne pas trahir les espoirs soulevés par le Sommet mondial sur le Développement social de l'an dernier. Le septième des dix engagements adoptés par les participants au Sommet traitait de la situation spécifique en Afrique, en ce qui concerne les problèmes que je viens de mentionner.

3. La Communauté internationale est donc consciente de ses obligations et a rédigé un accord reconnaissant ses responsabilités. Le Saint-Siège s'appliquera à rappeler à la Communauté internationale la nature urgente de l'engagement qu'elle a pris. Et il ne manquera pas d'offrir l'assistance et la compétence qui lui sont propres. C'est précisément en raison de "la fin salvifique qui lui est propre" (Gaudium et spes, n.40), que l'Église fait continuellement entendre sa voix et offre le témoignage de son action en faveur de la solidarité internationale. Dans votre pays, comme dans d'autres régions d'Afrique et d'ailleurs, l'activité de l'Église comprend un engagement dans le domaine de l'éducation, de la santé et des programmes sociaux au profit des individus et de toute la société. C'est un service que l'Église ne peut manquer de rendre à la famille humaine, car son Fondateur divin lui-même l'a invitée à répondre aux besoins des autres: «Car c'est un exemple que je vous ai donné, pour que vous fassiez, vous aussi, comme moi j'ai fait pour vous» (cf. Jn 13, 15).

4. Bien que sa mission dans le monde soit éminemment spirituelle et donc séparée de l'ordre politique, l'Église offre toutefois à la société la contribution de son enseignement et de son expérience. Elle le fait car elle sait que la société ne s'épanouira que dans la mesure où elle reflète l'ordre moral établi par le Créateur. L'Église s'efforce de transmettre la vérité qu'elle a reçue de son Seigneur, la vérité sur le destin transcendant de tous les hommes et de toutes les femmes, créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. C'est pourquoi le Saint-Siège parle avec tant d'insistance du respect de la dignité humaine et des droits humains, particulièrement du droit à la vie et à la liberté religieuse. C'est également la raison pour laquelle les Évêques catholiques du Kenya appellent continuellement leurs concitoyens à œuvrer ensemble avec encore plus de générosité en vue du développement humain intégral, de la démocratie authentique et de l'harmonie sociale. Ils invitent en permanence chacun à surmonter les tensions et les hostilités qui

résultent parfois de l'appartenance à différents groupes ethniques, ayant des traditions, une langue, et parfois même une religion différentes; autant de différences qui peuvent menacer la paix et la poursuite du bien commun (cf. *Ecclesia in Africa*, n. 49).

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que votre mission renforcera davantage encore les liens d'amitié qui existent déjà entre le Kenya et le Saint-Siège. Je vous assure que les différents bureaux de la Curie Romaine seront toujours prêts à vous assister dans votre tâche. J'invoque sur vous, sur votre famille et sur le peuple bien-aimé du Kenya l'abondance des Bénédiction de Dieu tout-puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.25 p.8.*

© Copyright 1996 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana